

RÉUNION DU 7 JUIN 2013

L'an deux mille treize, le sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HUNAULT Marco, Maire.

Date de convocation : le 29 mai 2013

Présents : Messieurs ROSAIRE, BARBOT, FOULONNEAU, Madame DENIS, Messieurs PRIEUR, BOURGEOU, Mesdames MENAGER, LEBRETON, Monsieur CHASLERIE, Mesdames PITON, NOPPE.

Absents excusés : Mme DESCHAMPS, M. BONNEROT, M. BARON

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. FOULONNEAU

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter trois sujets à l'ordre du jour :

- SIEML Extension Eclairage Public ruelle Jackson Richardson
- ASSUJETISSEMENT DES ELUS AU REGIME GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE
- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER 11 rue du Gravier

Le Conseil accepte à l'unanimité de délibérer sur les sujets

DÉLIBÉRATIONS

1. STATION D'EPURATION

Le marché est déclaré infructueux une seule entreprise a répondu. Le sujet est reporté à la réunion du 5 juillet 2013

2. QUARTIER DE LA POITEVINIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une administrée souhaite acquérir les lots n° 7 et 8 pour la construction d'une maison individuelle.

Le Conseil Municipal accepte de modifier le plan parcellaire et la construction d'une seule maison sur les lots n° 7 et 8 respectivement de 450 et 350 m².

Il précise que pour les lots n° 1 et n° 3, une intention d'acheter a été signée.

3. ASSUJETISSEMENT DES ELUS AU REGIME GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2123-20 à L. 2123-24 et R 2123-23 ;
Considérant que l'article L. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales fixe des taux maxi de l'enveloppe des indemnités par strate de commune et qu'il y a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées ;

Considérant la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 n° 2012-1404 du 17 décembre 2012 ;

Considérant le Décret 2013-362 du 26 avril 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant que la commune compte actuellement une population municipale totale de 854 habitants, considérant l'augmentation des charges de fonctionnement ;

DÉCIDE que le montant de l'indemnité de fonction du maire est fixé à 96 % de l'indice 1015.

Les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées automatiquement et immédiatement en fonction des majorations correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

4. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section E n° 1203 , sise 11, rue du Gravier .

EXPOSÉ

5. POINT SUR LES COMMISSIONS ET LES TRAVAUX REALISES

- M. Le Maire informe le Conseil que le pont du Bons Gros entre l'aire de repos et le Theil a été remplacé.
- M. ROSAIRE Maire Adjoint et Mme DENIS Maire Adjoint chargés de la Commission « Communication Tourisme / Association Animation Solidarité » présentent le contenu de la lettre n° 02/2013 qui devra être distribuée avant le 30 juin.

- M. BARBOT Maire Adjoint chargé de la Commission « Bâtiments » informe le Conseil qu'une porte et deux fenêtres ont été changées à la Mairie et qu'une étude est en cours pour des travaux d'isolation.

- M. FOULONNEAU Maire Adjoint chargé de la Commission « Voirie »

Quartier de la Poitevineire : les extensions de réseaux ont été chiffrés, il reste à connaître les possibilités techniques.

Eclairage public : Le montant du fonds de concours à verser au SIEMML pour l'extension de l'éclairage public s'élève à 2 113.81 €.

PROJETS

6. SIAEP Chateauneuf Juvardeil SIAEP Miré Morannes

M. FOULONNEAU Maire Adjoint, présente au Conseil le projet des statuts du futur Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Sarthe Angevine. Il précise que chacune des communes membre sera représentée par 2 délégués titulaires.

7. DOSSIER « CENTENAIRE 1914 et COMITE GRANDE GUERRE »

M. Le Maire informe le Conseil qu'il a été désigné par l'Association des Maires pour faire parti du groupe de travail mis en place par M. le Préfet. Il expose au Conseil que l'Ecole Paul Gauguin a travaillé longtemps sur le sujet et qu'il existe déjà une exposition. Le dossier de la Commune a été retenu et classé comme projet local intéressant.

INFORMATIONS

8. ITINERART

M. CHASLERIE Conseiller Municipal expose au Conseil que depuis 2009, l'association « Centrale 7 », basée à Noyseau, propose un parcours d'art contemporain à la campagne, avec expositions, moments d'échanges, animations...

Il précise que Fabrice BUREAU, sculpteur sur ardoise, et Matthieu PINEAU, sculpteur sur métal, sont les deux artistes choisis par le jury Juvardeillais pour cette année 2013. Ils exposent aux Amandiers, à la Mairie, Bibliothèque et L'n fleuriste. Ils créent dans la cour de la mairie du 15 juin au 6 juillet un Lithophone, sculpture sonore formée de 9 ardoises.

9. LOGEMENT 9 PLACE DE LA MAIRIE projet Maison Assistantes Maternelles

M. le Maire rappelle au Conseil que deux logements communaux sont actuellement inoccupés. Trois assistantes maternelles souhaitent ouvrir en 2014 une Maison d'Assistants Maternelles. Mme GUERON référente des Maisons d'Assistants Maternels du Conseil Général viendra visiter le logement communal 9 Place de la Mairie le lundi 24 juin.

Le sujet sera à l'ordre du jour de la réunion du 5 juillet 2013.

10. SALLE DE SPORTS Contrôle des installations électriques

Le 7 juin 2013 le Bureau Véritas a vérifié les installations électriques du gymnase. Le rapport de vérification électrique sera adressé à la Commission de sécurité et d'Accessibilité d'arrondissement de Segré.

11. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-ANJOU

M. FOULONNEAU Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 23 mai.

12. CEREMONIE DU 18 JUIN

M. le Maire informe le Conseil qu'il ne sera pas organisé de cérémonie commémorative le mardi 18 juin.

13. VISITE DE Mme LA SOUS-PREFETE LE 27 JUIN

M. le Maire présente au Conseil le déroulé de la visite et les sujets qui seront abordés.

14. INAUGURATION DU BAC LE 6 JUILLET

Le bac « Jacques Bellion » sera inauguré le samedi 6 juillet à 14h30, ruelle du Port aux Vignerons.

15. REUNIONS DIVERSES